



Brèves de l'OMC

Mai 2017 - n° 05

EDITORIAL

«Marelle»

...ou « la route de Buenos-Aires » (1^{ère} partie)

Les négociations conduisant à la conférence de l'OMC à Buenos-Aires, en décembre, seront scandées par deux temps forts politiques. La traditionnelle « mini-ministérielle » qui se tiendra en marge de l'assemblée de l'OCDE à Paris le 8 juin et, celle qu'accueillera le Maroc fin octobre.

D'impulsion politique, l'OMC a incontestablement besoin. Pour espérer surmonter ses blocages, constatés de manière récurrente à Genève depuis le début de l'année : pour la nomination des présidences annuelles de ses commissions ; pour la tenue de son conseil général, suspendu une semaine au mois de mai du fait d'un désaccord sur son ordre du jour. Le conflit opposait un petit groupe de pays emmenés par l'Inde, à une majorité de membres désireux de lancer une discussion informelle sur la « facilitation de l'investissement ». Cette première dans la vie de l'organisation (blocage d'adoption de l'ordre du jour) apparaît plus sérieuse que ne le laisserait supposer son apparence procédurale. Parce qu'elle représente un précédent qui pourrait devenir une boîte de Pandore. Surtout, parce qu'elle explicite un nouveau rapport de force politique, désormais central à l'OMC : celui qui oppose les partisans d'une mise à jour des disciplines de l'organisation par rapport à l'évolution des fondamentaux du commerce mondial (commerce électronique, investissement), à ceux d'une interprétation stricte du mandat de Doha. Pays en développement et pays développés se mélangent dans cette recombinaison en deux camps, qui tournent en désuétude l'ancien clivage « nord-sud », mais sans le faire disparaître. Le problème vient de ce que la géographie de ces camps change en fonction des sujets : par exemple on peut être pour le commerce électronique et contre l'investissement, ou vice-versa.

Dans une telle configuration, hormis le scénario de l'échec, que l'on pourrait prédire mécaniquement si le calendrier s'arrêtait maintenant, on peut tenter d'identifier des "zones d'atterrissage" possibles pour la conférence de Buenos-Aires. Les piliers centraux de tout accord seront à trouver dans un compromis sur les subventions internes à l'agriculture et celles qui rendent la pêche non soutenable, au sens des objectifs de développement durable adoptés en 2015 à l'ONU. Autour, pourront se greffer les éléments d'un « paquet », qui pourrait intégrer une « composante PME » (transparence, bonnes pratiques pour la réglementation intérieure des services), un résultat sur le commerce électronique (mise à jour du programme de travail de 1998, discussion des sujets concrets proposés par l'UE, tels que la protection du consommateur ou les signatures électroniques), une initiative sur la « facilitation de l'investissement ». Pour chacun de ces sujets et dans tous les cas, le consensus dominant est que Buenos-Aires se présentera au mieux comme une étape, aux résultats immédiats sans grand relief mais assortis d'orientations de travail. Il est bien sûr trop tôt pour augurer de ces résultats. La pause estivale permettra de mesurer la maturité technique des sujets. La réunion de Marrakech, de juger la maturité politique des négociations. D'ici là, comme la marelle de Cortázar, la route de Buenos-Aires pourra être parcourue en plusieurs sens.

Jean-Marie PAUGAM

NEGOCIATIONS PLURILATERALES

3 mai 2017 : Conseil du Commerce des Services (CTS) session spéciale

Pour la 1^{ère} fois depuis novembre 2016, le Conseil du commerce des services en session spéciale informelle a été convoqué pour examiner un document unique : le projet de texte de l'Inde sur la facilitation de l'investissement. Le fait même d'avoir un débat de plus de trois heures sur une proposition de texte dans une enceinte de négociation en service est considéré comme positif. Il convient toutefois de rester prudent sur la finalité de ce texte. La stratégie des uns et des autres est encore peu claire et laisse plus d'interrogations que de réponses : l'Inde, « proposante » du texte avance à un rythme lent pour aboutir à des négociations, et ne cherche pas, à première vue, de co-sponsors de son texte. A ce jour, aucune version révisée n'a été diffusée suite aux premières discussions.

Contact : cecile.mahe@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

9 mai 2017 : Groupe de travail sur la réglementation intérieure

Initialement prévue pour approfondir les discussions sur les propositions de texte sur la table (administration des mesures, développement des mesures, transparence, normes techniques), la réunion informelle du GT sur la réglementation intérieure a été perturbée par une longue discussion de procédure initiée notamment par l'Ambassadeur du Cameroun sur le statut du CR informel que la présidente s'est proposée de faire. Cela a ensuite dévié sur le statut juridique des réunions informelles elles-mêmes. Les pays africains estiment que les choses vont trop vite et ne se sentent pas prêts. Ils ont ensuite demandé un calendrier de travail avec les réunions formelles et informelles afin de mieux préparer les échéances et surtout pour être certains de faire leurs interventions en réunion formelle (donc avec des minutes officielles). Par ailleurs, un document diffusé la veille sur l'équité des genres, et mis à l'ordre du jour de la réunion a été considéré comme une pression de la part des pays développés. In fine, le débat sur les textes a été considérablement réduit: certains « proposants » ont répondu aux questions précédemment posées par les membres. L'Inde n'a pas pris la parole sur leur projet d'accord sur la facilitation des échanges en matière de services lors de cette réunion.

Enfin et pour information, la réunion du « cluster services » se tiendra la semaine du 12 juin.

Contact : cecile.mahe@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

15 au 18 mai 2017 : Groupe de négociations sur les règles – subventions à la pêche

Les sessions thématiques sur les négociations visant à discipliner les subventions à la pêche se poursuivent, à l'initiative du président du groupe, l'ambassadeur jamaïcain McCook. Les thèmes de la portée des disciplines, du traitement spécial et différencié et de l'assistance technique et du renforcement des capacités, ont été abordés lors de la dernière session du 15 au 18 mai. Les échanges ont mis en exergue les différences d'approches entre les différents auteurs des contributions (pour mémoire : PMA ; ACP ; UE ; 6 latino-américains dont Argentine & Pérou) – dont la dernière proposition présentée par la Nouvelle-Zélande, la Norvège et le Pakistan, est jugée très ambitieuse par de nombreux membres compte tenu de la large portée des interdictions proposées. La question des exemptions aux disciplines et/ou du traitement spécial et différencié focalise toutes les attentions : les PMA et les ACP, rejoint par le groupe Africain, la Chine, l'Inde, souhaitent que le développement, et donc le traitement spécial et différencié, soit au centre des discussions alors que l'UE, la NZ et la Norvège, les pays latino-américains soulignent qu'il faut avant tout s'accorder sur les disciplines avant d'envisager d'éventuelles exemptions et s'assurer qu'elles ne remettent pas en cause l'objectif recherché. La pêche artisanale et la petite pêche – bien que difficilement définissable – est un secteur sensible pour de nombreux membres, y compris les latino-américains, qui mériteraient selon eux une exemption en soi. La prochaine session thématique aura lieu du 14 au 16 juin et portera sur les thèmes suivants: transparence, « standstill », mise en œuvre, règlement des différends, arrangements institutionnels et définitions. Le groupe ACP, le groupe des PMA, les latino-américains annoncent de nouvelles contributions sous la forme de projet de disciplines d'ici l'été et l'UE indique qu'elle devrait soumettre une proposition révisée. Enfin, l'Indonésie annonce pour sa part une nouvelle contribution, qui devrait porter à 6 le nombre de propositions sur la table d'ici l'été

Contact : olivier.cunin@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

18 mai 2017 : Comité du budget, des finances et de l'administration (CBFA)

Les débats de ce comité se sont concentrés sur la poursuite des travaux concernant l'ajustement des indemnités pour charge de famille versées par l'OMC. En effet, outre la nécessité de changer la méthodologie de calcul de cette indemnité (basée pour partie sur le montant des impôts que doivent payer les habitants du Canton de Genève), la question des conséquences juridiques liées au non-respect par le Secrétariat de son obligation d'examen annuel de l'indemnité et d'information des membres sont des sujets de préoccupations pour les membres. Le prochain comité devrait permettre d'acter le calendrier pour le changement de méthodologie et sa mise en œuvre. Le comité a également examiné le rapport sur le budget et les finances pour le 1^{er} trimestre 2017. Le début des discussions sur le budget 2018-2019 a été repoussé. Le prochain comité aura lieu le 22 juin.

Contact : cecile.mahe@dgtresor.gouv.fr

VIE DE L'ORGANISATION

2 mai 2017 : Atelier sur la mobilisation des ressources pour le développement du commerce des PMA

L'atelier s'est concentré sur la mobilisation des ressources sur le terrain en étudiant à travers des exemples concrets les facteurs de succès, les défis et les reproductions de bonnes pratiques. Un guide du CIR (cadre intégré renforcé) permettrait de donner les clés permettant de tirer profit des bonnes pratiques et de recueillir les recommandations du CIR. De nombreux exemples de cas concrets sur les unités nationales de mise en œuvre, les EDIC, la meilleure façon de mobiliser les ressources et la mobilisation des parties prenantes ont été présentés.

Contact : claude.amerio@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

3 et 5 mai 2017 : Examen de la Politique Commerciale du Mozambique

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie du Mozambique a mis en avant les réformes engagées par son pays depuis 2009 visant à la transformation, l'industrialisation, la diversification des productions et des produits d'exportation, l'amélioration des conditions d'activité des

entreprises ainsi que la modernisation du secteur agricole. Il projette que la hausse des prix des principaux produits d'exportation devrait permettre une accélération de la croissance jusqu'à l'horizon 2020. Il a salué le rôle des accords multilatéraux et bilatéraux dans le développement de l'économie du Mozambique. Il a sollicité une aide technique et financière des membres de l'OMC pour que son pays poursuive ses engagements.

Les quelques membres qui sont intervenus ont tous salué la ratification de l'accord sur la facilitation des échanges. Ils ont enjoint le Mozambique à poursuivre les efforts entrepris en matière de tarifs douaniers, de fiscalité, de conditions d'accueil des partenaires étrangers et de lutte contre la corruption. Il a été souligné l'importance du développement du secteur industriel, principal facteur de croissance du pays.

Contact : emmanuelle.bautista@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

4 mai 2017 : 8^{ème} session du comité directeur du Cadre Intégré Renforcé (CIR)

La 8^{ème} session du comité directeur du CIR a permis au secrétariat exécutif d'informer les membres que le plan stratégique pour 2016-2018 avait été adopté. Le document cadre de la phase II du CIR ainsi que le plan stratégique mettent l'accent sur l'optimisation des ressources des programmes commerciaux des PMA. Le secrétariat a déployé des outils concrets d'aide aux projets comme les modèles de planification budgétaire, les matrices d'évaluation à l'entrée, les systèmes de gestion et d'évaluation en ligne. L'accent est mis sur le partenariat, l'appropriation des projets par les pays et les résultats durables. Enfin, nous remercions Mme Yvette Stevens, présidente sortante du conseil du CIR, et félicitons M. Eloi Laourou qui la remplace, à qui nous souhaitons bonne chance.

Contact : claude.amerio@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

5 mai 2017 : Le comité des licences d'importation

Le manque de notification et de transparence sur les licences d'importation a été dénoncé par plusieurs membres, notamment certains régimes de licences d'importation qui sont souvent utilisées comme barrières au commerce afin de favoriser ou de développer une branche de production nationale. Le sujet touche de nombreux secteurs agricoles, biens industriels, chimie, biens électroniques. La proposition d'amélioration de la transparence des procédures de notification dans un format unique reste bloquée par l'Inde qui considère que les modifications sont à notifier sans modèle ni format spécifique.

Contact : claude.amerio@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

9 mai 2017 : 54^{ème} session du groupe de travail du commerce et du transfert de technologie

La 54^{ème} session du groupe de travail du commerce et du transfert de technologie a été extrêmement rapide, la nouvelle présidente du groupe de travail a tenté de susciter des discussions, sans succès, notamment sur le document de salle qu'avaient proposé l'Inde, le Pakistan et les Philippines. Les coauteurs vont faire des recommandations pour créer une page internet de l'OMC.

Contact : claude.amerio@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

9 mai 2017 : Groupe de travail des entreprises commerciales d'Etat

Lors de cette session, les nouvelles notifications de 14 membres, dont celle modifiée de l'UE pour faire apparaître 2 nouvelles entreprises (British Wool Marketing Board et Alko Oy finlandaise), sont examinées sans faire l'objet de question. Les sujets habituels ont été soulevés par l'UE (Alcool / Canada ; Riz / Australie ; Alcool / Inde – Tamil Nadu ; Médicaments / Tunisie) et les EU (Chine – notifications incomplètes, point soutenu par l'UE qui demande des précisions sur les réserves alimentaires et les modalités d'importation; Vietnam). La Chine souligne que certaines données statistiques manquent dans les notifications des EU, ce que ces derniers reconnaissent. Les EU et l'UE regrettent une nouvelle fois l'absence de notification de Gazprom et des autres ECE dans le domaine énergétique alors que la Russie s'était engagée à le faire dans les meilleurs délais. Enfin, le manque de transparence est souligné (54 membres n'ont fait aucune notification sur les 10 dernières années ; 42 seulement sont à jour) mais la proposition américaine d'octobre 2016 suggérant d'inscrire automatiquement à l'ordre du jour les questions restées sans réponse est rejetée par l'Inde et la Chine qui considère que le comité fonctionne bien.

Contact : olivier.cunin@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

12 mai 2017 : Le Comité des mesures concernant les investissements et liées au commerce

Depuis plus d'un an ce comité revoit les mêmes sujets dont la moitié porte sur des dispositions prises par l'Indonésie. Malgré les réponses apportées, les problèmes rencontrés ne sont pas encore réglés.

Contact : claud.amerio@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

16 et 18 mai 2017 : Examen de Politique Commerciale de la Suisse et du Liechtenstein

Les membres ont salué les performances et la résilience de l'économie suisse, son ouverture commerciale, sa stabilité et son engagement pour le multilatéralisme. Cependant, plusieurs faiblesses et restrictions ont été signalées : monnaie forte ; faible productivité ; coût de la vie élevée ; restrictions aux investissements dans les télécommunications, les services postaux et le transport ferroviaire. Le principal point négatif souligné par l'ensemble des membres reste la forte protection agricole avec des tarifs élevés et une attribution et une gestion des quotas opaque et discriminatoire. Ils encouragent à la mise en œuvre des décisions sur le soutien interne et les subventions aux exportations de Nairobi.

La Secrétaire d'Etat à l'économie suisse est revenue sur les fondements de l'économie du pays ainsi que sur l'importance du commerce (notamment avec l'UE) et de l'extension et approfondissement de son réseau d'accords. La Suisse défend le système de l'OMC et le multilatéralisme et appelle à se saisir des nouveaux enjeux comme la digitalisation, à lutter contre le protectionnisme et à promouvoir des pratiques commerciales transparentes. Elle se dit prête à s'engager pour MC11. Elle est consciente que le soutien interne constitue un enjeu important, mais prévient que sa contribution sera proportionnelle à celle des autres membres. Elle a annoncé que le gouvernement avait approuvé le 17 mai le paquet de réformes pour la suppression des subventions aux exportations conformément aux décisions de Nairobi. Cette réforme, de même que les décisions sur la concurrence à l'exportation et les listes d'engagements, seront soumis au Parlement. L'entrée en vigueur se fera le 1^{er} janvier 2019. La Suisse n'envisage par contre pas de modifier son régime de droits de douane et la gestion de ses contingents tarifaires.

L'Ambassadeur du Liechtenstein est également revenu sur l'ouverture économique et commerciale de son pays, qui accueille de nombreux leaders mondiaux notamment dans le secteur manufacturier. La politique commerciale s'appuie notamment sur plusieurs accords, dont le traité douanier avec la Suisse, l'EEE et l'AELE. Le pays mène une politique libérale de longue date basée sur une faible intervention de l'Etat limitée au cadre d'exercice de la liberté d'entreprise. Il est également un participant actif aux travaux de transparence et d'échange d'informations en matière fiscale.

Contact : emmanuelle.bautista@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

22 mai 2017 : Organe de règlement des différends

La réunion de l'ORD a été marquée par les points suivants : (i) l'établissement d'un panel de la mise en conformité de l'Inde dans le cadre du différend sur ses mesures concernant l'importation de certains produits agricoles l'opposant aux Etats-Unis (DS 430) ; (ii) la demande d'établissement d'un groupe spécial par la Turquie contre les EU et ses mesures compensatoires sur certains types de tubes et tuyaux en provenance de Turquie (DS523). La demande sera adoptée à la prochaine réunion de l'ORD ; (iii) la demande d'établissement de panel de mise en conformité du Panama dans le cadre du différend sur les mesures colombiennes visant les importations de textiles, vêtements et chaussures (DS461) ; (iv) l'autorisation par l'ORD au Mexique à suspendre des concessions tarifaires faites aux Etats-Unis à hauteur de 23M\$ par dans le cadre de leur différend Etats-Unis – Thon II (DS 481) ; (v) l'adoption des rapports dans les différends Chine – Mesures antidumping visant les importations de pâte de cellulose en provenance du Canada (DS483) et Etats –Unis – certaines méthodes et leur application aux procédures antidumping visant la Chine (DS471) ; (vi) de nouveaux échanges sur la question de la chronologie et de l'application des articles 21.5 et 22.2 du MARC ; (vii) le blocage persistant sur le lancement de la procédure de sélection des deux nouveaux membres de l'organe d'appel malgré la nouvelle proposition européenne de lancer deux procédures distinctes simultanément ; (viii) le Canada, suite à ses propositions de l'été dernier sur un mécanisme pour le développement et le partage des pratiques et procédures du règlement des différends, a présenté quatre documents additionnels sur la composition du panel, les notifications électroniques, les réponses aux demandes des tierces parties de rejoindre les consultations et la publication des procédures de travail et du calendrier.

Contact : emmanuelle.bautista@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

22 mai 2017 : Reforming fuel subsidies

Le SEI (Stockholm Environment Institute), l'IISD (International Institute for Sustainable Development) et Climate Strategie ont organisé, avec l'appui de la Nouvelle-Zélande, porte-parole à l'OMC des « amis de la réforme des subventions aux énergies fossiles », un séminaire sur la réforme des subventions aux énergies fossiles par le biais de l'OMC et des accords de commerce internationaux, afin d'étudier les différentes options s'offrant aux négociateurs. Si plusieurs signaux sont encourageants (diminution du volume de telles subventions, prise en compte de cette préoccupation par le G20 et l'APEC qui organisent des exercices de peer review, chapitre plus ambitieux dans les récents accords de libre-échange dont celui entre l'UE et Singapour...), les progrès restent néanmoins marginaux à l'OMC qui ne pourra agir qu'à condition qu'un consensus soit trouvé entre les membres pour engager des négociations sur cette problématique, qui n'est pas identifiée comme telle dans le mandat de Doha sur le volet commerce et environnement.

Contact : olivier.cunin@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

23 mai 2017 : Invitation à la Délégation permanente de la France auprès de l'OMC des stagiaires du programme d'aide franco-irlandais au profit des petites Missions

Les stagiaires financés au profit des petites missions diplomatiques auprès de l'OMC et les membres de la délégation permanente de la France ainsi que les conseillers de la Mission de l'Irlande ont pu échanger de façon informelle et amicale sur les sujets de l'OMC.

Contact : claud.amerio@dgtresor.gouv.fr



-o-o-o-

24 mai 2017 : Dialogue informel sur la facilitation de l'investissement pour le développement

Conformément à ce qui a été annoncé en Conseil général le 18 mai, une réunion inaugurale du dialogue pour la facilitation de l'investissement pour le développement a eu lieu à l'OMC le 24 mai. Ce dialogue est présidé par l'Ambassadeur argentin M. Cima.

Elle a essentiellement rassemblé les « proposants » des documents présentés au Conseil général et les membres intéressés. En revanche, l'opposant le plus fervent (Inde) a brillé par son absence, tout comme l'Ouganda. Les discussions ont été consensuelles se déroulant essentiellement entre personnes intéressées et proposants. Le président a conclu en proposant des dates de réunions pour poursuivre le dialogue sur les différents thèmes identifiés : transparence réglementaire et prédictibilité (26 juin), identification et rapidité des procédures administratives (18 juillet) et coopération internationale et besoins des membres en développement (25 septembre).

Contact : cecile.mahe@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

29 mai 2017 : Réunion informelle sur le programme d'assistance technique 2018-2019

Les résultats de l'enquête réalisée auprès des pays bénéficiaires pour connaître leurs besoins et préparer le plan d'assistance technique 2018-2019 ont été commentés. L'orientation du plan d'assistance tiendra compte aussi bien du résultat de cette enquête que des recommandations de l'évaluation externe qui a été réalisé en 2016. Les programmes de stages font l'unanimité des bénéficiaires et ont été évalués comme l'un des meilleurs programmes de l'OMC.

Contact : claud.amerio@dgtresor.gouv.fr

30 mai 2017 : Atelier sur l'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce

L'exercice de suivi et d'évaluation avait 4 objectifs principaux :

- 1- Faire l'état des lieux des priorités du programme de l'aide pour le commerce et de voir son évolution ;
- 2- déterminer le statut de la mise en œuvre de l'accord de la facilitation des échanges ;
- 3- cartographier la connectivité numérique et son amélioration ;
- 4- considérant que les infrastructures sont essentielles il s'agit de collecter les données sur les investissements en la matière et de considérer la connectivité dans le domaine des services.

120 réponses ont été reçues au questionnaire avec 145 études de cas, dont certaines sous forme de vidéo. L'étude conjointe de l'OMC et de l'OCDE qui en découle avec la participation d'autres institutions (CCI, CNUCED, BM) sortira au 6^{ème} examen global de l'aide pour le commerce en juillet 2017.

Contact : claude.amerio@dgtresor.gouv.fr

31 mai 2017 : Groupe de travail sur les négociations sur les règles – présentation de la proposition de la Chine sur les mesures de défense commerciales

Une grande partie des membres, sauf les Etats-Unis qui estiment que c'est « une perte de temps », a indiqué être prête à réfléchir à une ou deux des dispositions présentées par la Chine. La porte aux négociations n'est pas fermée à condition que chaque sujet reste indépendant et que les négociations sur les subventions à la pêche puissent progresser sans être freinées par d'autres sujets qui sont à regarder à plus long terme.

Contact : claude.amerio@dgtresor.gouv.fr

CALENDRIER DE L'OMC – JUIN 2017

- **01** - Comité de l'agriculture – Session extraordinaire informelle
- Groupe de travail de l'accession des Comores
- **02** - Comité de l'agriculture – Session extraordinaire
- **06** - Conseil du commerce des services – Session extraordinaire
- Information session on the on-line Agriculture notification system
- **07 - 08** Comité de l'agriculture
- **13** - Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
- Réunion informelle – Comité des obstacles techniques au commerce
- Réunion informelle ouverte – Organe de règlement des différends – Session extraordinaire
- Organe d'examen des politiques commerciales - Nigéria
- Comité du commerce des services financiers
- **14** - Comité des obstacles techniques au commerce
- Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
- Réunion informelle ouverte – Groupe de négociation sur les règles
- **15** - Comité des obstacles techniques au commerce
- Réunion informelle ouverte – Groupe de négociation sur les règles
- Organe d'examen des politiques commerciales – Nigéria
- Groupe de travail de la réglementation intérieure
- **16** - Conseil du commerce des services
- Réunion informelle ouverte – Groupe de négociation sur les règles
- **19** - Organe de règlement des différends
- **20** - Comité du commerce et de l'environnement
- **21** - Comité du commerce et de l'environnement
- Réunion informelle – Comité des marchés publics
- **22** - Comité du budget, des finances et de l'administration
- **27** - Symposium on the 20th Anniversary of the information Technology Agreement
- **28** - Symposium on the 20th Anniversary of the information Technology Agreement
- Comité des participants sur l'expansion du commerce des produits des technologies de l'information
- **29 -30** - Comité des accords commerciaux régionaux

Auteur: Délégation permanente de la France auprès de l'OMC

58 rue de Moillebeau – CP 235 - 1211 Genève 19

Courriel : geneve@dgtresor.gouv.fr

Web: <http://www.tresor.economie.gouv.fr/organisation-mondiale-du-commerce>

Directeur de publication : Jean-Marie PAUGAM, Délégué permanent

Réalisation et diffusion : Sandra Dunon - Parution le 01/06/2017